

Rapport d'évaluation

**Plan d'action
Pierre Fabre**



Août 2023

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise Pierre Fabre dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

Pierre Fabre			
Date d'adhésion au programme	25/09/2020	Date d'engagement dans le programme	12/02/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	5 ans (2021-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	27/01/2023
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	02/2021- 01/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Août 2023

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	4
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.2 Cadre mis en place et description des actions.....	4
I.3 Synthèse de l'évaluation.....	5
I.3.1 Résultats de l'analyse.....	5
I.3.2 Conclusion évaluative.....	5
II. RECOMMANDATIONS	6
III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS	7

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Grande entreprise dont le siège social est situé à Castres. Elle est détenue à 86% par la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique, et secondairement par ses collaborateurs à travers un plan d'actionnariat salariés.
Secteurs d'activité	Fabrication et commercialisation de produits pharmaceutiques, dermo-cosmétiques et nutraceutiques
Chiffre d'affaires	2.4 milliards (2019)
Nombre d'employés	720 (effectif moyen annuel) en France
Site web de l'entreprise	https://www.pierre-fabre.com/fr-fr

I.2 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	France et Madagascar sur l'ensemble des activités (recherche et fabrication)		
Durée prévue pour la mise en œuvre	5 ans (2021-2025)		
Nombre d'actions cœur de métier	1	Nombre d'actions complémentaires	1

Action cœur de métier	1	Green Impact Index : outil de socio-éco-conception d'un produit cosmétique et de santé familiale
------------------------------	---	--

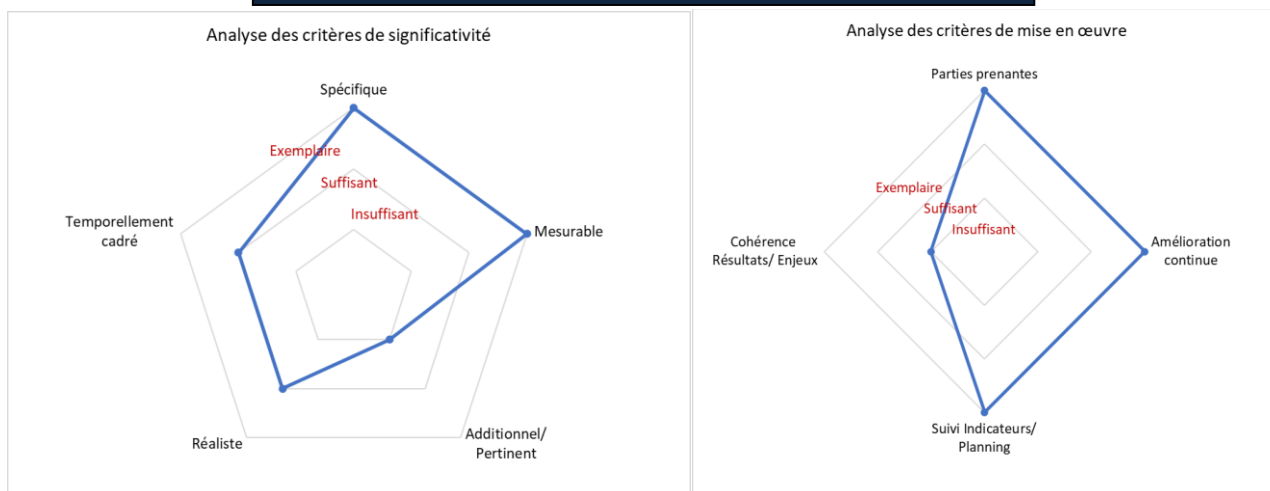
Action complémentaire	2	Protéger la biodiversité sur nos sites industriels et administratifs
------------------------------	---	--

I.3 Synthèse de l'évaluation

I.3.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action Pierre Fabre, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance « **En progrès** » (niveau 1).

Niveau de reconnaissance : En progrès (Niveau 1)



Les points forts

- Le suivi du plan d'action est exemplaire et les indicateurs utilisés sont adéquats permettant d'obtenir un plan d'action mesurable et encadré ;
- La mobilisation des parties prenantes est exemplaire (notamment avec l'ouverture en open source de l'outil) et la direction est impliquée ;
- L'outil développé est ambitieux.

Les points faibles

- Le plan d'action n'est pas additionnel par rapport aux engagements préexistants de l'entreprise ;
- L'impact du plan d'action est limité : le déploiement de l'outil ne vise pas un impact direct sur la biodiversité (les objectifs fixés ne visent pas une amélioration des critères relatifs à la biodiversité). Le plan d'action devrait comprendre des actions effectives de protection de cette dernière ;
- Le plan d'action ne concerne pas la partie aval de la fabrication de la chaîne de valeur : distribution, utilisation des produits, fin de vie.

I.3.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : « **En progrès** » (Niveau 1)

L'entreprise Pierre Fabre a construit son plan d'action autour d'une unique action à savoir un outil de socio-éco conception et d'une seule action complémentaire de protection de la biodiversité sur leurs sites. Ces deux actions sont adéquates aux enjeux de l'entreprise et très bien pilotées.

Néanmoins, elles ne couvrent que partiellement les enjeux de biodiversité de l'entreprise. Une grande part des impacts se produisent dans la partie aval de la chaîne de valeur (distribution, fin de vie des produits). En outre, l'additionnalité et la portée de l'engagement sur la biodiversité manquent de transparence du fait de la structure même de l'outil présenté comme unique action cœur de métier qui associe des critères sociologiques et écologiques.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- Inclusion de l'impact des phases d'utilisation et de fin de vie des produits dans le développement de l'outil (l'éco-conception vise à prendre en compte l'impact des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie dès leur conception).
- Définition d'au moins une action de réduction de la pression sur la ressource plante : par exemple en diminuant la part d'extraction des plantes hors culture.
- Mise en correspondance des indicateurs d'éco-conception des produits de l'outil développé à des indicateurs de réduction des pressions sur la biodiversité de Pierre Fabre.
- Utilisation de la méthodologie de l'IPBES pour identifier ses pressions et impacts.

III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- *Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »*
- *Collège « ONG, fondations »*
- *Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées » (non représenté pour cette entreprise)*

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs est en d'accord avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était pleinement en accord avec les recommandations.